

# Suite du Portrait Nature de Bruay-sur-l'Escaut

Compte-rendu de  
notre circuit  
d'observations  
collectives  
du 23 novembre



## Rappel du contexte

La Ville de Bruay-sur-l'Escaut et l'association Entrelignes ont réalisé un Portrait Nature du Pont-de-Bruay en 2010 pour redécouvrir l'ensemble des espaces de nature de la commune avec les habitants. Cette démarche avait pour but d'enrichir la réflexion sur la requalification prochaine du Parc des Palombes.

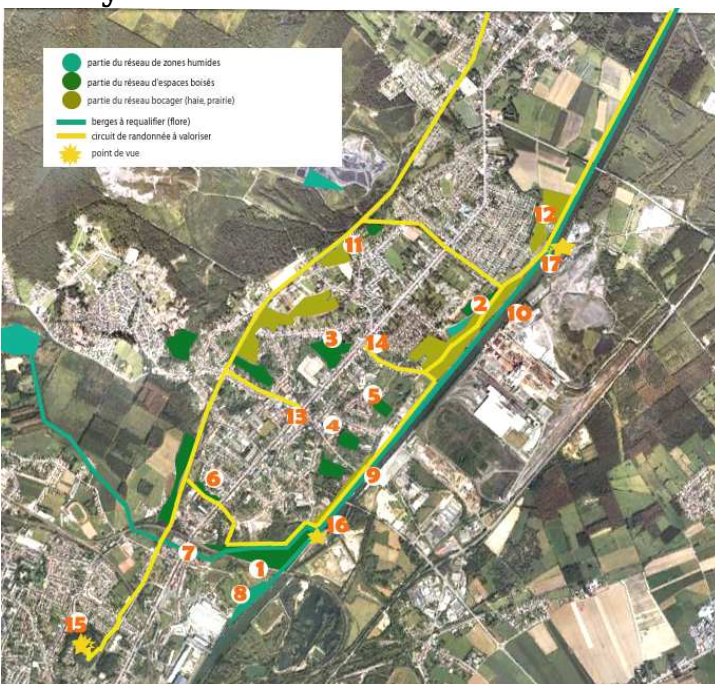
**Les habitants ont exprimé une très forte envie de redécouvrir leur territoire communal et ses richesses naturelles via la création d'un réseau de circuits de randonnées et de déplacements doux.** Le Parc des Palombes pourrait accueillir des équipements de présentation de ces circuits et des espaces naturels à découvrir, qui en ferait une des portes d'entrées centrales de l'ensemble de ces réseaux.

**Plusieurs grands projets de renouvellements urbains et d'aménagements sont en cours sur la commune. Il s'agit donc que ces projets puissent également intégrer le souhait des habitants et des élus locaux de voir se développer un réseau de déplacements doux, reliant des espaces de nature.**

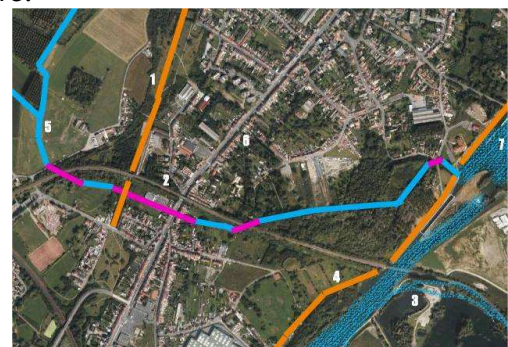
La venue du tramway, le projet de route de contournement nord, la requalification du Parc des Palombes, l'étude Cadre de vie menée par la Ville, l'élaboration du SCOT de l'Escaut... il s'agit de prendre le train en marche de ces projets et de convaincre.

Pour cela, de nouveaux circuits d'observation et de découverte sont programmés afin d'envisager concrètement, sur le territoire par où pourraient passer ces trajets piétons et cyclistes.

## De la forêt à l'Escaut, un projet de création des balades nature de Bruay-sur l'Escaut



Le 1<sup>er</sup> octobre, la première randonnée de rentrée est partie à la redécouverte du Jard, réseau de fossés de récupération des eaux de pluies de partie de la forêt (Marais Foucart) qui se réunissent en un petit canal pour entamer une descente vers l'Escaut. Ce cours d'eau est inaccessible et inconnu des habitants car soit enterré soit passant sur des parcelles privées alors qu'il représente une véritable richesse naturelle pour le territoire.

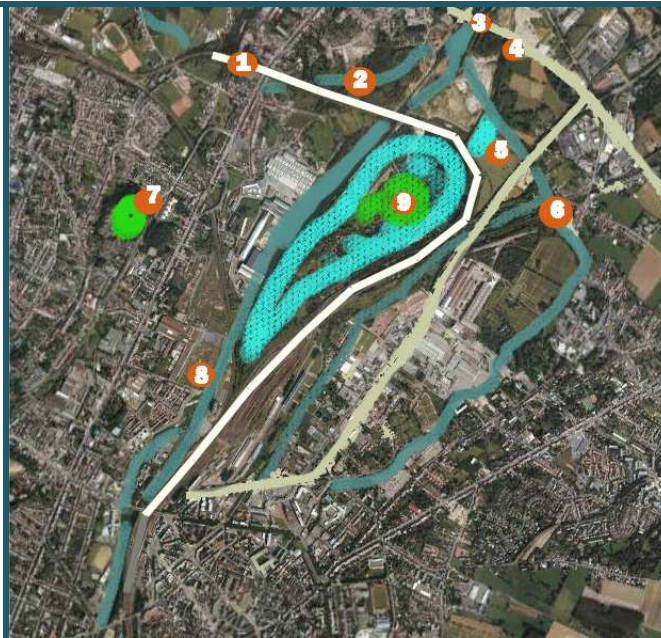
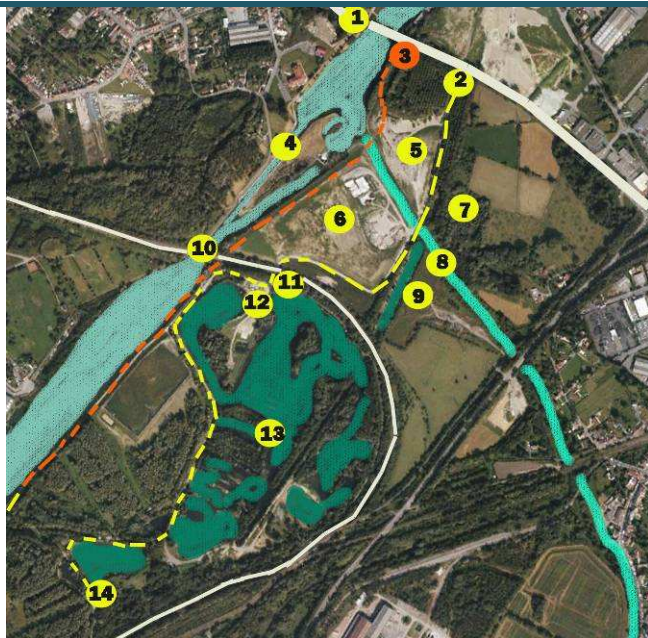


En rose, les parties souterraines du Jard

Le 23 novembre, c'est un circuit exceptionnel que nous entamons avec l'association de randonnée Cœur et Santé et le service Politique de la Ville et Réussite éducative : la visite des Marais de l'Epaix. En effet, cet espace privé, réserve de chasse et de pêche, a été clôturé voilà plus de dix ans, rendant impossible son accès.

Les Bruyésiens qui fréquentaient ce magnifique lieu en tant qu'espace de promenade en ont donc été privés, de même qu'ils n'ont plus pu avoir accès à la voie sur berge qui rejoint Valenciennes et pouvait se prendre au pied du Pont de l'Escaut. Par ailleurs le franchissement de l'Escaut par l'Ecluse de la Folie était rendu impossible ! Une grande perte au final.

Nous avons sollicité l'autorisation exceptionnelle de visiter les lieux auprès du garde-chasse via un courrier officiel de la Mairie de Bruay-sur-l'Escaut. Cette autorisation nous a été accordée très facilement et ce 23 novembre, nous avons rendez-vous avec le garde-chasse devant la grille principale du Marais, à la descente du Pont de l'Escaut.



### Vue du Ciel, le Marais de l'Epaix en Gros Plan

En jaune pointillé, notre trajet.

- 1- D75 : rue de l'Europe et Pont de l'Escaut ;
- 2- Grille d'accès du Marais de l'Epaix ;
- 3- Départ de la voie sur berge rejoignant l'Escaut (pointillé rouge) ; ce point 3 est un cul de sac car il est impossible de rejoindre la rue de l'Europe ou le Pont, ni de poursuivre le long de la Berge au-delà du Pont car présence d'une entreprise
- 4- Ecluse de la Folie, ancien franchissement piéton de l'Escaut entre les deux berges.
- 5- 1<sup>ère</sup> partie des Marais : correspond à des remblais avec enfouissement de déchets (selon les participants à notre balade) ;
- 6- Idem
- 7- Bois communal
- 8- La Rhônelle, rivière provenant de Valenciennes dans laquelle se jettent d'anciens bras de l'Escaut
- 9- Etang de la coupure (ancien étang Vanlourec)
- 10- Chemin de fer du Pont-de-Bruay
- 11- Autre grille, véritable accès au Marais
- 12- Abri à chevaux
- 13- Le Marais de l'Epaix dans sa forme la plus naturelle
- 14- Lieu d'élevage de canards

### Cette fois-ci en plan plus large

- 1 - La voie ferrée du Pont-de-Bruay
- 2 - le Jard
- 3 - D75 et Pont de l'Escaut
- 4 - entrée des Marais
- 5 - Etang de la Coupure
- 6 - La Rhônelle
- 7 - le teruil de la Bleuse-Borne
- 8 - l'Escaut
- 9 - le Marais de l'Epaix



Avenue de l'Europe, le long de la D75 , petite vue sur l'Escaut au passage avec au loin l'Ecluse de la Folie. Enfin, entrée sur le site du Marais de l'Epaix. La raison qui nous a été donnée de la clôture du site, intervenue voilà une dizaine d'années, a été la lutte contre les dépôts sauvages de déchets qui ont constitué une vraie problématique. Sur la gauche de l'allée centrale, la parcelle boisée est une parcelle communale.



Ici, sur la droite (correspond aux points 5 et 6 de la carte du Marais d'Epaix en gros plan) on aperçoit des talus recouverts d'herbes, avec par moment, au milieu des pentes ou sur les crêtes, des très jeunes plantations d'arbres (sont-ils destinés à retenir la terre de ces pentes) ?

Selon les participants, ces talus recouvrent des déchets enfouis et remblayés. Nous n'avons pu savoir comme cette prairie était-elle entretenue et par qui : régulièrement fauchée ou broutée ?

Les deux photos suivantes présentent la Rhônelle, à environ 800 mètres de l'entrée du site. 1<sup>ère</sup> photo vers Valenciennes, 2<sup>nd</sup>e vers l'Escaut avec au loin un autre pont qui permet le passage au dessus de la Rhônelle le long de la berge de l'Escaut. Un vrai petit morceau de paysage naturel avec malheureusement en bordure de pont, la présence de la renouée du Japon (plante invasive).



Après la Rhônelle, sur la gauche, le premier étang de pêche privé que nous apercevons : l'étang de la coupure, ancien étang Vanlourec.

On continue de longer les terre-pleins remblayés et bientôt nous passons sous le pont de la voie ferrée pour déboucher sur une autre grille fermée qui marque à proprement parler l'entrée des étangs de l'Epaix.



Quel spectacle ! Entrelacs d'eau et de massifs forestiers, colonies de Foulques Macroules, chevaux en liberté, cygnes... Les participants à la balade retrouvaient avec émotion un lieu qu'ils avaient tous précédemment fréquenté, voilà de nombreuses années. Le silence et la majesté du site nous a beaucoup impressionnés.

La prise de conscience des richesses naturelles de Bruay et des territoires avoisinants se poursuit, comme l'envie de développer des chemins de randonnée qui permettent d'y accéder.



Ici, ce sont les chevaux en liberté qui entretiennent l'herbe qu'ils broutent. Sur la photo de droite, au loin le terril de la Bleuse-Borne et l'abri des chevaux.



Nous avons suivi ces larges étangs sur plusieurs kilomètres, croisant des huttes de chasse et des pontons de pêche. Certains de ces îlots forestiers sont gérés comme des réserves naturelles : dédiés à la reproduction de la faune aquatique sauvage en présence. Foulques Macroules (une colonie de 400 individus), Martins Pêcheur, Hérons centrés, Butors Etoilés, Cygnes, Canards colverts, Canards souchets, milouins, morillons... Oies cendrées, Bernaches du Canada, Grands Cormorans... voilà parmi les espèces d'oiseaux aquatiques qui ont trouvé refuge ici, citées par le Garde-Chasse.



Les Canards, s'ils ont des lieux de reproduction sauvage, sont également élevés sur site. Et nous avons pu nous approcher un de ces espaces de reproduction assistée : les coudes de tuyaux que l'on voit dépasser du niveau d'eau abritent les nids des canards. Le tout est soigneusement gardé et protégé car servira à la chasse.

Visite guidée du site de reproduction des canards et d'une hutte de chasse.



Vue sur la berge de l'Escaut qui longe les Marais de l'Epaix et qui en est séparée d'une clôture. Ce chemin de halage démarre à Valenciennes et s'arrête au Pont de l'Escaut. Mais une fois arrivés au Pont de l'Escaut, impossible de sortir ni d'accéder nulle part. La fermeture du site du Marais de l'Epaix empêche désormais de rejoindre le Pont de la D75.

Animation  
association Entreliaanes

**entreliaanes**  
biodiversité & proximité

Pour tout renseignement : Service Politique de la Ville - Amandine Rostan au 03 27 38 06 51